



APERÇU DU FNB

Accelerate Financial Technologies Inc.

Fonds d'arbitrage Accelerate

ARB

Le 21 mars 2025



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'arbitrage Accelerate. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Accelerate Financial Technologies Inc. au 1 855 892-0740, ou visitez le www.AccelerateShares.com.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce FNB est un fonds commun de placement alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types de fonds communs de placement. Les caractéristiques qui distinguent ce FNB des autres types de fonds communs de placement comprennent la vente à découvert de titres dont la valeur marchande totalise jusqu'à 100 % de sa valeur liquidative et l'affectation du produit à l'achat de titres de capitaux propres supplémentaires, l'emprunt de fonds et leur utilisation pour acheter des positions acheteur supplémentaires et l'utilisation de dérivés à des fins autres que de couverture, ce qui crée un effet de levier dans le portefeuille. Même si ces stratégies seront appliquées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du FNB, elles pourraient accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur, selon la conjoncture du marché.

Bref aperçu

Date de création du FNB	Le 6 avril 2020	Gestionnaire du fonds	Accelerate Financial Technologies Inc.
Valeur totale au 31 janvier 2025	22,9 millions de dollars	Gestionnaire de portefeuille	Accelerate Financial Technologies Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,57%	Distributions	Trimestriellement en mars, en juin, en septembre et en décembre

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 31 janvier 2025)

Symbole boursier	ARB	Volume quotidien moyen	2 267
Bourse	Bourse de Toronto	Nombre de jours de négociation	253
Monnaie	Dollar canadien		

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 31 janvier 2025)

Cours du marché	25,783 \$ - 26,550 \$
Valeur liquidative	25,783 \$ - 26,550 \$
Écart acheteur-vendeur moyen	2,81%

Dans quoi le FNB investit-il?

Le Fonds d'arbitrage Accelerate cherche à réaliser une plus-value du capital à long terme et un rendement, rajusté en fonction du risque, supérieur par rapport à l'indice S&P Merger Arbitrage. L'ARB cherche à obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice S&P Merger Arbitrage en appliquant une stratégie de placement axée sur l'arbitrage en investissant principalement dans des titres de capitaux propres ou de créance ou des dérivés cotés de sociétés visées par des fusions ou des opérations stratégiques sur le capital, tout en vendant à découvert certains titres de capitaux propres ou de créance ou dérivés cotés de sociétés qui initient des fusions ou des opérations stratégiques sur le capital, s'il y a lieu. Le montant notionnel global des dérivés utilisés à des fins autres que de couverture ne sera pas supérieur aux limites permises en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. L'ARB a obtenu une dispense qui lui permet de vendre à découvert des titres dont la valeur marchande totalise jusqu'à 100 % de sa valeur liquidative. La valeur marchande globale des titres vendus à découvert par l'ARB ne sera pas supérieure à 100 % de la valeur liquidative de l'ARB et l'exposition globale maximale de l'ARB à des emprunts de fonds, à des ventes à découvert et à des dérivés visés ne sera pas supérieure à 300 % de la valeur liquidative de l'ARB.



Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 31 janvier 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 31 janvier 2025)

1. Kellogg Co	4,15%
2. Hess Corp	4,13%
3. Juniper Networks Inc	4,08%
4. Retail Opportunity Investments Corp	4,07%
5. Summit Materials Inc	3,72%
6. Air Transport Services Group Inc	3,64%
7. Heroux-Devtek Inc	3,57%
8. CI Financial Corp	3,49%
9. Paramount Global Class A	3,42%
10. Centurion Acquisition Corp	3,32%

Pourcentage total des 10 principaux placements: 37,60%

Nombre total de placements: 127

Exposition du fonds (au 31 janvier 2025)

Acheteur	Vendeur	Nette	Brute
125,47%	-7,67%	117,80%	133,13%
Exposition totale			
133,13%	-7,67%	117,80%	133,13%

Type d'opération**(au 31 janvier 2024)**

PCE	17,00%
SAVS	32,00%
Stratégique	51,00%
Exposition totale	100,00%

Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Il vous est donc possible de perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB offrent un plus grand risque de perdre de l'argent mais peuvent aussi offrir un rendement plus élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins mais est généralement plus faible. Ces derniers risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Accelerate Financial Technologies Inc. estime que la volatilité de ce FNB est **faible**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
---------------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

Aucune garantie

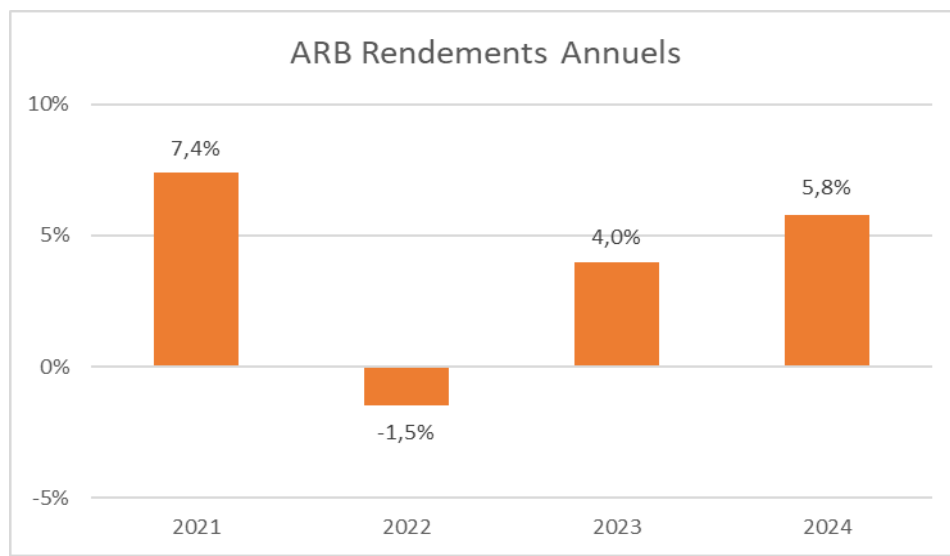
Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Rendements antérieurs**Quel a été le rendement du FNB?**

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours des cinq (5) dernières années, avec des rendements calculés à l'aide de la valeur liquidative (« VL ») du FNB, donc après déduction des frais. Les frais réduisent les rendements du FNB.

Rendements annuels

Le graphique qui suit montre le rendement des parts du FNB pour les cinq (5) dernières années civiles. La valeur du FNB a baissé à une (1) des cinq (5) dernières années. La fourchette des rendements et les variations d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer le niveau de risque que le FNB a présenté par le passé. Elles ne sont toutefois pas gage de son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau présente les meilleurs et les pires rendements des parts du FNB sur une période de cinq (5) mois au cours des cinq (5) dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois se terminant	Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	6,6%	2021-03-31	Votre placement augmenterait à 1 066,50 \$.
Pire rendement	-4,5%	2021-05-31	Votre placement chuterait à 954,69 \$

Rendement moyen

Au 31 janvier 2025, une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans des parts du FNB à sa création détiendrait aujourd'hui 1 484,35 \$, ce qui représente un rendement composé annuel de 8,5%.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements tout comme les fonds communs de placement réguliers, mais leurs parts se négocient à la bourse comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB :

Établissement du prix

Les parts de FNB ont 2 types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée écart acheteur-vendeur.

En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.

La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de 2 manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.



À qui le FNB est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- souhaitent obtenir une exposition à une stratégie de placement alternative, systématique et quantitative;
- souhaitent diversifier leur portefeuille de placements avec un placement à faible corrélation;
- recherchent une stratégie qui offre une couverture contre certains risques de chute des cours;
- recherchent une stratégie fondée sur le rendement;
- souhaitent investir à long terme (au moins cinq ans);
- ont une tolérance au risque faible.

Quels sont les coûts?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. **Courtages** – Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.
2. **Frais du FNB** – Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence car ils réduisent le rendement du FNB.

Au 31 décembre 2024, les frais du FNB s'élevaient à 4,06% de sa valeur, ce qui correspond à 40,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en pourcentage de la valeur du FNB)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du FNB.

1,57%

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du FNB.

2,49%

Frais du FNB

4,06%

3. **Commission de suivi** – La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et/ou sa société vous fournit. Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou, dans certaines juridictions, de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt. Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Accelerate Financial Technologies Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Accelerate Financial Technologies Inc.
140 10 Avenue SE, Suite 310
Calgary (Alberta) T2G 0R1

Site Web : www.AccelerateShares.com
Numéro sans frais : 1 855 892-0740